

paient plus d'impôt et, d'autre part, les 2 p. 100 des Canadiens au haut de l'échelle des revenus paieront maintenant moins d'impôt qu'avant 1984.

• (1750)

Monsieur le Président, vous noterez sans doute avec intérêt que quelque 60 000 entreprises parfaitement rentables ne paient toujours pas d'impôt en dépit de la série de mesures en vue de la réforme fiscale que le gouvernement a présentée l'année dernière. Ainsi, les grandes entreprises peuvent profiter au maximum des encouragements fiscaux pour réduire à néant leur fardeau fiscal. Ainsi, si les sociétés Xerox Canada, Brascan et Alcan Aluminum n'ont pas du tout payé d'impôt en 1986, les sociétés Cadillac Fairview, la Baie et Bramalea n'en ont pas payé en 1987. Pourtant, toutes ces entreprises accumulent des millions de dollars de bénéfices.

J'aimerais rappeler aux députés le premier budget du gouvernement et ses budgets subséquents, quitte à faire état ensuite des répercussions qu'ils ont eues sur une famille moyenne type qui a deux enfants et qui gagne 35 000 \$ par année. Ainsi, l'exposé économique de novembre 1984—document qui n'a pas reçu le nom de Budget, même s'il en était essentiellement un—a obligé cette famille à payer le pétrole et l'essence 100 \$ de plus par année. Il a porté les primes d'assurance-chômage à 102 \$ par année et il a augmenté la taxe de vente de 150 \$ par année. Par suite de ce seul exposé économique, la famille en question a vu son revenu disponible diminuer de 352 \$ par année.

Le budget du 23 mai 1985 a entraîné l'élimination de la réduction de la taxe fédérale, élimination qui s'est traduite par une augmentation d'impôt de 100 \$. Il y a eu une modification de l'indexation d'une valeur de 115 \$. Le montant des allocations familiales a été réduit de 22,50 \$. La taxe sur les cigarettes et l'alcool ont augmenté de 75 \$ par année. L'éventail de la taxe de vente a été élargi et a abouti à une hausse de taxe de 150 \$ par année. L'augmentation de la taxe sur l'essence par suite de ce budget a abouti à une augmentation de 50 \$ par année. Toutes ces augmentations ont représenté une réduction du revenu disponible de 512,50 \$ pour cette famille ayant un revenu de 35 000 \$ par année.

Le 27 juin 1985, le gouvernement a décrété une hausse du prix de l'essence de 1c. le litre parce qu'il avait dû reculer et renoncer à son projet de désindexer les pensions de sécurité de la vieillesse. Cette hausse a coûté à la famille canadienne moyenne dont je parle 50 \$ par an.

Le budget du 26 février 1986 prévoyait une surcharge de 3 p. 100, ce qui s'est traduit par une augmentation de taxe de 170 \$ pour cette famille moyenne. L'augmentation de la taxe de vente s'est traduite par une augmentation de 150 \$, alors que l'augmentation de la taxe sur les cigarettes et l'alcool a représenté un autre 20 \$. Ce budget a entraîné pour cette famille canadienne moyenne une réduction de 340 \$ par année de son revenu disponible.

Le 18 septembre 1986, le gouvernement a encore imposé aux Canadiens une hausse de 50 \$ de la taxe sur l'essence. Il a élargi l'éventail de la taxe de vente, ce qui a représenté un autre 15 \$. Il a augmenté de 35 \$ la taxe sur les cigarettes et les billets d'avion. Toutes ces augmentations ont signifié une

### *Le budget—M. Young*

augmentation de taxe de 65 \$ à 100 \$ pour la famille en question.

Le 18 juin 1987, le gouvernement a présenté un programme de réforme fiscale qui comportait des changements dans les catégories d'impôt entraînant une réduction de quelque 310 \$ pour cette famille. Cependant, le 10 février 1988, il a annoncé une hausse d'un cent le litre de la taxe d'essence, soit une autre augmentation de 50 \$.

Le gouvernement continue de tirer chaque cent qu'il peut tirer des Canadiens. Il peut dire ce qu'il veut, mais il ne réussira jamais à me convaincre que les Canadiens sont mieux en 1988 qu'ils ne l'étaient en 1984. Et ils le savent.

J'aimerais maintenant montrer comment le gouvernement laisse les éléments les plus riches de la société canadienne s'en tirer à bon compte. J'ai des chiffres à cet égard pour l'année 1986. Avec des bénéfices totalisant 220 millions de dollars, Alcan a reçu du gouvernement un crédit d'impôt de 32 millions. En 1986, avec des bénéfices s'élevant à 187 millions, Brascan a profité d'un crédit d'impôt de 2,3 millions. La société Hees International, pour sa part, n'a payé aucun impôt sur des bénéfices atteignant 117 millions. Alors que ses bénéfices totalisaient 132 millions, Power Financial a reçu du gouvernement un crédit d'impôt d'un million. Avec des bénéfices s'élevant à 115 millions, Xerox Canada a reçu un crédit d'impôt de 10,8 millions. La société Total Petroleum, pour sa part, a eu droit à un crédit d'impôt de 2,2 millions alors que ses bénéfices atteignaient 40 millions. Sur des bénéfices se chiffant à 70 millions, Wardair n'a payé aucun impôt, et ce fut la même chose pour PWA, avec des bénéfices de 39 millions, pour Repap Enterprises, avec des bénéfices de 34 millions et pour Union Carbide Canada, dont les bénéfices se sont établis à 28 millions.

Les chiffres qui suivent portent sur 1987. Avec des bénéfices totalisant 51 millions de dollars, Bramalea n'a payé aucun impôt. Cadillac-Fairview, pour sa part, a reçu un crédit d'impôt de 12,4 millions alors que ses bénéfices se chiffraient à 95 millions. Sur des bénéfices atteignant 37 millions, Carena-Crop n'a payé aucun impôt. Avec des bénéfices totalisant 50 millions, la Compagnie de la Baie d'Hudson a profité d'un crédit d'impôt de 15,7 millions. Quant à Seco-Camp, elle n'a payé aucun impôt sur des bénéfices s'élevant à 43 millions.

Par contraste avec ces chiffres, il y a trois semaines, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) a annoncé avec éclat à Winnipeg qu'il allait porter les fonds destinés au programme Nouveaux horizons pour les personnes âgées à 15 millions de dollars par année en 1989-1990. Il a omis de parler de la façon dont le gouvernement a traité les personnes âgées, en ce qui concerne ce programme, depuis qu'il a pris le pouvoir.

En 1984, année où le gouvernement a été élu, le budget de ce programme s'élevait à 17,3 millions de dollars. L'année suivante, le même ministre qui veut maintenant porter ce budget à 15 millions de dollars l'a amputé de 5 millions. En 1986, le programme disposait de moins de 10 millions de dollars. D'après le budget de cette année, il semble qu'il ne recevra que 8,8 millions par année.